



PRECTURE DES COTES-D'ARMOR

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de classement des « Estuaires du Trieux et du Jaudy »

**dans les communes de Kerbors, Lanmodez, Lézardrieux,
Minihy-Tréguier, Paimpol, Penvenan, Pleubian, Pleudaniel, Ploëzal,
Ploubazlanec, Plougrescant, Plouguiel, Plourivo, Pommerit-Jaudy,
Pouldouran, Quemper-Guezennec, la Roche Derrien, Trédarzec, Tréguier et
Troguery**

En application du code de l'environnement et par arrêté préfectoral du 23 septembre 2013, une enquête publique portant sur le projet de classement des « Estuaires du Trieux et du Jaudy » est ouverte **du lundi 28 octobre 2013 au 4 décembre 2013 inclus pour une durée de 38 jours** en Préfecture des Côtes-d'Armor, Sous-Préfectures de Lannion (siège de l'enquête) et Guingamp et en mairies de Kerbors, Lanmodez, Lézardrieux, Minihy-Tréguier, Paimpol, Penvenan, Pleubian, Pleudaniel, Ploëzal, Ploubazlanec, Plougrescant, Plouguiel, Plourivo, Pommerit-Jaudy, Pouldouran, Quemper-Guezennec, la Roche Derrien, Trédarzec, Tréguier et Troguery.

Le dossier du projet de classement soumis à enquête publique, sera constitué des pièces suivantes :

1. Note de présentation,
2. Rapport de présentation avec périmètre au 1/25000^e,
3. Plans cadastraux,
4. Annexes.

Il sera déposé dans chaque mairie concernée, les sous-préfectures de Lannion et Guingamp ainsi qu'à la préfecture des Côtes-d'Armor et mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations, ses propositions ou ses contre-propositions :

- sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le président de la commission d'enquête, qui seront tenus à sa disposition dans chacune des communes concernées,
- ou être adressées par correspondance directement à Monsieur le président de la commission d'enquête à la sous-préfecture de Lannion, siège de la commission d'enquête, 9, rue Joseph Morand, 22300 LANNION
- ou par voie électronique depuis le site de la préfecture des Côtes-d'Armor à l'adresse suivante : www.cotes-darmor.gouv.fr, rubrique annonce et avis, enquêtes publiques ou

directement par le lien ci-après <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/-r766.html> à partir duquel le public pourra adresser directement ses observations à M. le président de la commission d'enquête à l'aide du formulaire de contact propre à l'enquête.

La commission d'enquête est composée de :

- M. Henri DERNIER, ingénieur de l'équipement en retraite, président de la commission d'enquête,
- M. Roger GOARNISSON, ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat en retraite, membre titulaire,
- Mme Maryvonne LAURENT, institutrice en retraite, membre titulaire,
- M. Didier LOZAC'H, gestionnaire comptable de collègue en retraite, membre suppléant.

La commission d'enquête recevra le public et ses observations éventuelles sur le projet de classement des estuaires du Trieux et du Jaudy à l'occasion des permanences qu'elle tiendra aux lieux, jours et heures précisés dans le tableau ci-dessous :

Lundi 28 octobre	Mairie de Paimpol	09h00 à 12h00
	Mairie de Tréguier	09h00 à 12h00
	Mairie de Lézardrieux	08h30 à 12h00
Mardi 29 octobre	Mairie de Penvenan	13h30 à 16h30
Mercredi 30 octobre	Mairie de Trédarzec	09h00 à 12h00
Lundi 4 novembre	Mairie de Tréguier	13h30 à 17h30
Mercredi 6 novembre	Mairie de Pleudaniel	08h00 à 12h30
Jeudi 7 novembre	Mairie de Troguery	13h30 à 17h30
Vendredi 8 novembre	Mairie de Quemper-Guezennec	13h30 à 17h00
Mercredi 13 novembre	Mairie de Pouldouran	14h00 à 17h00
Vendredi 15 novembre	Mairie de la Roche Derrien	13h30 à 17h00
Samedi 16 novembre	Mairie de Minihy-Tréguier	08h00 à 12h00
Lundi 18 novembre	Mairie de Plougrescant	13h30 à 17h30
Mercredi 20 novembre	Mairie de Plœzal	08h30 à 12h00
Vendredi 22 novembre	Mairie de Plourivo	08h30 à 12h00
Samedi 23 novembre	Mairie de Lanmodez	09h00 à 12h00
Lundi 25 novembre	Mairie de Lézardrieux	8h30 à 12h00
Mardi 26 novembre	Mairie de Pommerit-Jaudy	13h30 à 16h30
Mercredi 27 novembre	Mairie de Pleubian	08h30 à 12h30
Vendredi 29 novembre	Mairie de Paimpol	13h30 à 17h00
Samedi 30 novembre	Mairie de Plouguiel	08h00 à 12h00
Mercredi 4 décembre	Mairie de Ploubazlanec	14h00 à 17h00
	Mairie de Kerbors	09h00 à 12h00
	Mairie de Tréguier	09h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront transmis par le Préfet des Côtes d'Armor dans les mairies et sous-préfectures concernées afin de les mettre à la disposition du public pendant un an.

La décision de classement fera l'objet d'un décret en Conseil d'Etat après avis de la Commission supérieure des sites, et sera publiée au Journal Officiel.

Toutes les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, Service Patrimoine Naturel au 02 99 33 44 36.